

PV Réunion Comité Directeur du 3 octobre à 10 heures

Présents :

BAILLON Michel – BAVIERE Ludovic – CHARABIAS Viviane – CHEVALIER Michel – CLAVERIE Isabelle – GAUTHREAU Laure – IENNY Etienne – JAEGER Nicolas – METZGER Stéphane – MULLER Lionel – PUCHOL Stéphane – SABATIER Guy – Yves SEGUIN - VALENTAK Cédric - VOLPATO Gilles –

Excusés :

Sans procuration : FORT Agnès, Fort Didier, ASSFELD Xavier ; BISCH Nathalie
Avec Procuration : ERNEWEIN Julien - MATHI Jean Michel – PIERRE Sandrine – VADEL Denis –

Absent :

David WAGNER

1 – Ouverture de la réunion de Comité Directeur

En l'absence du Président David WAGNER, le vice-président délégué ouvre la réunion

2 – Présentation de la situation et de son évolution

Le président a utilisé à des fins personnelles la carte bancaire de la Ligue et n'a pas toujours fourni les justificatifs ou a fourni des justificatifs sans rapport avec ses missions.

David Wagner a déjà reconnu l'ensemble des faits. Cf PV BUREAU Précédent

Depuis la demande du Bureau du Comité Directeur,

- David Wagner n'a pas régularisé comme il l'avait annoncé.
- Il a rendu la carte bancaire et la carte DKV de carburant.
- A ce jour la voiture a été rendue mais pas les clefs n'ont pas été renvoyées chez Ford donc la location n'est pas clôturée.

Michel Baillon regrette que les membres du Comité Directeur n'aient pas été avertis et précise que ce n'est pas le Bureau du Comité Directeur qui dirige mais les membres du Comité Directeur.

Michel Baillon insiste sur le fait que les réunions de comité directeur peuvent annuler les décisions du Bureau.

Stéphane Metzger précise que la FFN a été saisie et qu'elle ne prendra aucune sanction sans l'aval du Comité Directeur de la LGEN.

Frédéric Fischer, expert-comptable qui a pris la suite de Gérard Samuel souligne que ce n'est pas de la faute des experts comptables si le bilan n'était pas à jour pour

novembre 2019 mais que c'est dû à la non production des facturettes et factures débitées sur le compte par la carte du Président mais également à la nomination du nouveau commissaire aux comptes.

Stéphane Metzger souligne que la dette est identifiée, que les Instances fédérales, la DRDJSCS et la Région Grand Est ont été informées.

Le service juridique de la Fédération Française de Natation est informé et nous a indiqué les suites à donner pour saisir le service de Discipline de la Fédération
En raison du montant du préjudice et de l'absence de volonté de régulariser la situation, cela pourrait aller vers une suspension de licence.

Stéphane nous informe sur la gouvernance qui pourrait être mise en place si nous n'avions plus de président.

2 – Votes

- a) Souhaitez-vous que la LGEN fasse un signalement au Procureur de la République (Action Pénale) ?
OUI 6
NON 9
ABSTENTION 4
- b) Souhaitez-vous que la LGEN entame une procédure de recouvrement de la dette en référé (Action Civile) ?
OUI 19
NON 0
ABSTENTION 0
- c) Souhaitez-vous que la LGEN demande au Président de la FFN de saisir l'organisme disciplinaire ?
OUI 18
NON 0
ABSTENTION 1
- d) Approuvez-vous les démarches entreprises ?
OUI 17
NON 0
ABSTENTION 2

- e) Souhaitez-vous supprimer l'accès aux comptes bancaires au Président ?
OUI 19
NON 0
ABSTENTION 0
- f) Souhaitez-vous suspendre l'abonnement téléphonique du Président ?
OUI 17
NON 0
ABSTENTION 2
- g) Souhaitez-vous que le Président rende son téléphone et son ordinateur portable dès maintenant ?
OUI 17
NON 0
ABSTENTION 2

3 – Procédure à mettre en œuvre

Une solution transitoire est prévue en cas de vacance du poste de Président.

4 – Attribution des lieux de compétitions de NC

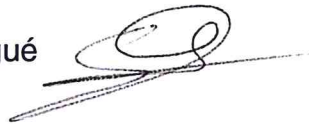
Les lieux de compétition ont été attribués et les courriers d'information aux clubs partiront dès la semaine prochaine.

5 – Questions diverses

Tour de table

Signatures :

Le vice-président délégué



Les membres du comité directeur

